



Communiqué

Grand projet

L'avenue d'Echallens débute sa transformation

La Municipalité lance la première étape de la requalification de l'avenue d'Echallens. Ce projet d'ampleur, qui se réalisera de façon progressive ces prochaines années vise à convertir cet axe centré sur l'utilitaire en un espace public de qualité, conciliant des fonctions économiques, de mobilité, et de centralité de quartier tout en renforçant l'arborisation. Les premiers travaux débiteront en août 2023 pour une durée de deux ans.

La mise en souterrain du LEB représente une opportunité unique de requalifier l'avenue d'Echallens d'une façon qui s'accorde avec le contexte urbanistique actuel et répond aux objectifs du programme de législature d'adaptation et d'atténuation des impacts du changement climatique. « L'avenue d'Echallens a jusqu'ici eu une fonction principalement utilitaire, entre route et rail. Nous saisissons maintenant l'opportunité donnée par le retrait du rail pour lui conférer les qualités propres à un espace public contemporain, avec un réaménagement qui garantit la sécurité et le confort de toutes et tous », souligne Madame Florence Germond, conseillère municipale en charge des finances et de la mobilité. La première phase des travaux nécessaires à cette transformation concerne la partie de l'avenue allant des frontières de la commune de Prilly au carrefour de Montétan, avec la création d'une véritable place publique aux abords de ce dernier.

Une place plutôt qu'un carrefour

Dans cette requalification conforme à sa politique volontariste, la Ville de Lausanne entend favoriser le report modal vers les transports publics, la marche et le vélo. Et comme le précise Madame Natacha Litzistorf, en charge du logement, de l'environnement et de l'architecture, « Il s'agit également de réduire les îlots de chaleur, en augmentant les surfaces perméables et la végétalisation afin de gagner en qualité de vie et santé, et de mieux résister aux événements météorologiques extrêmes ». Cela se traduira notamment par le renouvellement et le renforcement de l'arborisation, avec 42 arbres supplémentaires.

Des pistes cyclables séparées de la chaussée et circulant dans les deux sens seront créés avec un fort élargissement du trottoir sud de l'avenue. Trois passages piétons non régulés supplémentaires seront également ajoutés entre Prilly et Montétan afin de favoriser l'itinéraire piéton qui emprunte le trottoir nord, d'ores et déjà plus large dont la surface végétale sera continue et émaillée de nombreux espaces de séjours. Enfin, des aménagements spécifiques permettront d'intégrer la gestion de l'eau en tant que ressource pour rendre l'avenue plus fraîche et plus résiliente.

Le carrefour de Montétan, aujourd'hui point noir d'accidentologie, connaîtra quant à lui une transformation complète. Une régulation double du carrefour sera maintenue afin d'assurer le passage du trafic automobile tout en garantissant la priorité des bus dans la perspective de la future ligne de BHNS. Le gain de surface provenant du retrait du rail permet en parallèle d'augmenter significativement les surfaces piétonnes, de manière à offrir des trottoirs généreux et de véritables lieux de vie, notamment autour des arrêts de bus, du kiosque et aux abords du parc de Valency. Une vraie place de quartier sera ainsi créée autour du nouvel arrêt de bus à haut niveau de service (BHNS) de Montétan. Deux traversées piétonnes aujourd'hui manquantes dans le carrefour seront introduites, ainsi qu'une traversée supplémentaire devant le chemin des Avelines. Pour les transports publics, l'arrêt de bus « Montétan » sera relocalisé



dans la perspective de la future ligne du BHNS et les futurs quais seront dimensionnés de manière à en faciliter l'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Une requalification progressive de toute l'avenue

En parallèle de cette première phase de travaux, la Ville continue à préparer la transformation de la séquence de l'avenue qui va de Montétan au chemin des Clochetons. Une étude d'idées est ainsi en cours durant toute l'année 2022, afin de décider avec la population du visage que devra prendre l'avenue ces prochaines années, dans le cadre du projet définitif en lien avec l'arrivée du BHNS. Dans l'intervalle, la Municipalité souhaite cependant tenir compte sans délai des attentes et besoins des habitantes et habitants en installant, au titre d'aménagements provisoires, les éléments qui ressortiront comme prioritaires dans l'étude d'idées actuelle. La nature de ces aménagements sera ainsi connue à l'issue de celle-ci, leur implantation se concentrant en principe sur les deux contre-allées de l'avenue, l'ancienne trémie ferroviaire du LEB et la placette au débouché du chemin des Clochetons.

Par ailleurs, d'ici la fin de l'année 2022, les aménagements cyclables continus en cours de réalisation seront finalisés, avec des sas vélo à chaque feu de signalisation, ceci afin de sécuriser les déplacements cyclistes de façon cohérente sur toute l'avenue. L'arrêt St Paul retournera en outre à son emplacement d'origine et ses abords seront réaménagés de façon à rendre plus sûre la traversée piétonne tout en assurant la fluidité des bus sur la ligne.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur <https://www.lausanne.ch/echallens>

En annexe :

- Préavis 2022/28 - Première étape de requalification de l'avenue d'Echallens
- Plan de situation linéaire issu de la mise à l'enquête LRou
- Plan de situation carrefour Montétan issu de la mise à l'enquête LRou

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond**, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00
- **Natacha Litzistorf**, conseillère municipale, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, tél. +41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85

Lausanne, le 10 octobre 2022